

Collège

# Programme Personnalisé de Réussite Éducative

Livret de l'élève

*Nom et Prénom*

Classes :

Années :

Professeur Principal :

Mis en place le :

Suspendu le :

Selon la loi d'orientation du 23 avril 2005, et les décrets n° 2005-1014 et 1015 du 24 août 2005, le programme personnalisé de réussite éducative est un dispositif proposé à l'élève « *à tout moment de la scolarité obligatoire, lorsqu'il apparaît qu'il risque de ne pas maîtriser les connaissances et les compétences indispensables à la fin d'un cycle* ». En particulier au collège il doit permettre de conduire l'élève à la maîtrise des connaissances et compétences constitutives du « socle commun » à la fin de la scolarité obligatoire.

Le programme personnalisé de réussite éducative consiste en un plan coordonné d'actions, conçues pour répondre aux difficultés d'un élève, formalisé dans le présent document qui en précise les objectifs, les modalités, les échéances et les modes d'évaluation. Il est élaboré par l'équipe pédagogique et discuté avec les parents. Il est également présenté à l'élève qui doit en comprendre la finalité pour s'engager avec confiance dans le travail qui lui est demandé.

Le programme est personnalisé parce qu'il est adapté à un élève particulier, mais les actions qu'il coordonne et auquel il donne cohérence peuvent se réaliser au sein de la classe ou dans des groupes d'élèves qui ont les mêmes besoins.

Il ne conduit pas à isoler un élève ou à le marginaliser par rapport à ses camarades. Il peut intégrer des activités existant hors du temps scolaire, en particulier dans le cadre des dispositifs de réussite éducative, qui peuvent être utiles et complémentaires à l'action du collège. Il constitue tout autant une modalité de prévention de la grande difficulté scolaire, visant à empêcher un redoublement, qu'un accompagnement de celui-ci lorsqu'il n'a pu être évité, afin de lui donner davantage d'efficacité.

## **Contenu du livret**

Diagnostic des difficultés de l'élève

Entretiens avec la famille

Dispositifs d'aide individuelle

Dispositifs de remédiation collectives au sein du collège

Bilan d'étapes

Livret de compétences en français

Livret de compétences en mathématiques

Livret de compétence en anglais

## Diagnostic des difficultés de l'élève

date :

Au regard des compétences attendues en (préciser l'objectif ; fin de cycle 3, fin de 6<sup>ième</sup>, socle commun de fin d'études obligatoires) :

### *Eléments d'informations*

Evaluations nationales :	français	maths
CE2 :		
6 <sup>ième</sup> :		

Dossiers scolaire du primaire :

Conseils de classe :

Forces	Faiblesses

Opportunités	Obstacles

**Objectifs**

**Actions - Propositions de remédiation**

## Entretiens avec la famille

Date	Participants	Fonction	Objet de la rencontre	Informations à noter	Décisions

## Dispositifs d'aide individuelle

Nature	Depuis le	Jusqu'au	Encadré par	Bilan ou référence du bilan
Temps périscolaire : études encadrées, tutorat, suivi COP,...				
Temps extrascolaire : accompagnement scolaire (ARS, AFEV), suivi médical (orthophoniste, psychologue,...)				





**Livret de compétences en français**

**Livret de compétences en mathématiques**

**Livret de compétence en anglais**